

La Macif partenaire de l'édition 2017 du code de la route Michelin

Chaque année, plus d'1 million de candidats tentent de décrocher l'examen du permis de conduire¹. Pour les préparer au mieux, Michelin, 3^{ème} éditeur du code de la route en France, s'est de nouveau appuyé sur l'expertise de la Macif, leader sur le marché de l'assurance automobile en France en nombre de contrats, pour sa nouvelle édition du code de la route.

Grâce à un contenu 100% opérationnel, cette édition met en situation chaque cas pratique : introduction, photos, schémas explicatifs, vidéos, auto-évaluation. En supplément, de nombreux conseils de prévention sont délivrés par la Macif sous forme d'encadrés et de vidéos interactives au fil des chapitres.

Le code est disponible depuis le 19/08/2016 au prix de 15,90 €.



Cette édition, entièrement revue pour se conformer au nouvel examen du code de la route en place depuis le 2 mai 2016, est aussi l'occasion de remettre à jour ses connaissances et d'être en phase avec la nouvelle législation.

Parmi les nouveaux thèmes figurent notamment les usagers vulnérables (piétons, vélos), le secourisme, l'éco-conduite et les nouvelles technologies, pour partager la route en toute sérénité avec les autres usagers !

En route pour la réussite !

Avec son format adapté, facilement transportable, l'édition 2017 du code de la route Michelin offre un apprentissage personnalisé et guidé, pour se donner toutes les chances de réussir son examen. Grâce à des encadrés pédagogiques, il bénéficie d'une lecture claire pour progresser pas à pas et affiner ses connaissances, repérer les pièges, éviter les dangers, intégrer les fondamentaux de la réglementation routière.



Dans chacun des 13 chapitres :

- Toutes les nouveautés de la **législation routière** intégrées,
- Un encadré pratique avec les **conseils du moniteur professionnel** pour un apprentissage facile et optimisé,
- Une **infographie claire et pédagogique** illustrant la situation rencontrée sur la route,
- Un encadré « Prise de notes » pour suivre l'avancée de ses connaissances,
- Les conseils « Prévention » de la Macif, pour une future conduite en toute sécurité, avec un contenu enrichi de vidéos grâce à des **QR codes téléchargeables** depuis son Smartphone,
- Un **autotest** pour contrôler ses connaissances.



TESTER SES CONNAISSANCES DANS LES CONDITIONS DE L'EXAMEN

30 séries de 40 questions disponibles gratuitement sur <http://mestestsenligne.fr/>

Code d'activation en première page du code de la route Michelin

Ce site entièrement conçu pour se préparer à l'examen ou vérifier ses connaissances dans les meilleures conditions propose à l'internaute **plus de 1 200 questions**. Tirées aléatoirement, les questions reprennent les 13 thématiques de l'examen en conditions réelles grâce à la reproduction virtuelle du boîtier.

Le pouvoir de rendre la route plus sûre

Engagée depuis plus de trente ans dans la prévention des risques routiers, la Macif a souhaité compléter la partie théorique et réglementaire nécessaire à l'apprentissage de la conduite avec des informations pratiques sur les bons réflexes de conduite. Au travers d'encadrés conseils et de vidéos pédagogiques, la Macif permet à chacun d'adopter un comportement responsable et citoyen sur la route, de réduire sa prise de risque, et de bénéficier ainsi pleinement des progrès en termes de sécurité apportés aux véhicules et à leurs équipements.

Quelques conseils délivrés par la Macif :



S'auto-évaluer pour faire face aux dangers de l'alcool

L'alcool reste un facteur important d'accidentologie. En 2015, cela représente 30,5% des causes d'accidents mortels². Michelin et la Macif rappellent la nécessité d'adopter un comportement responsable et de s'auto-évaluer avant de prendre le volant. Il est fortement conseillé de disposer de deux éthylotests dans son véhicule. La lutte contre la conduite en état d'ivresse peut se faire grâce à la désignation d'un capitaine de soirée, appelé Sam.



Bien s'équiper en deux roues motorisé

Pour les automobilistes, la principale difficulté consiste à détecter les motos suffisamment tôt. Les motards doivent se rendre visibles, ne jamais se placer dans les angles morts et porter des équipements pour préserver au maximum leur sécurité en cas de chute ou d'accident.



Conduire moins vite, c'est moins d'accidents

L'éco-conduite permet de réduire sa consommation de carburant et ainsi de limiter l'émission de gaz à effet de serre. Elle contribue également à diminuer le risque d'accident de la route de 7 à 10%³ ; une accélération de 1km/h augmentant de 4% en moyenne le risque d'accident mortel. Le temps gagné avec une vitesse plus élevée est toujours surévalué. Ce gain n'est que de 6 minutes environ quand on roule sur autoroute en continu à 150 km/h au lieu de 130 km/h, pendant 100 km.



Restons concentrés sur la route

Avec les années d'expérience, la confiance et l'assurance du conducteur se renforcent. La conduite devient un acte anodin. En « mode automatique », il est alors facile de faire abstraction des dangers de la route : saisie de la destination sur GPS tout en roulant, préoccupations mentales, téléphone portable, ... La conduite est un acte à part entière, il faut rester concentré sur la route à tout instant !



¹ Bilan 2014 des examens du permis de conduire /Ministère de l'Intérieur. 1 181 647 nouveaux candidats ont été enregistrés par les services préfectoraux toutes catégories de permis confondues au cours de l'année 2014.

² Source : www.securite-routiere.gouv.fr

³ Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Amelioration-des-comportements-1.html>



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats au 1^{er} janvier 2016 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros en 2015. Plus d'infos sur www.macif.fr



Michelin, leader du marché pneumatique, a pour mission de faciliter les déplacements des voyageurs en leur apportant des produits et des services utiles en mobilité tel que les guides MICHELIN (le guide Michelin et les guides de tourisme), les outils d'aide au déplacements (cartes, plans, atlas, planisphères) et les services numériques d'aide à la mobilité (ViaMichelin, Michelin Voyage, MICHELIN Restaurants, Applications mobiles et tablettes, services et contenus pour les voitures connectées,...). Plus d'infos sur www.viamichelin.com